

Poitiers / Lycée Kyoto

Le vendredi 22 octobre 2021

Contre les « méga-bassines » : venez accueillir les « méga-bassineurs » du Clain !

Après plusieurs années de pseudo-concertation, la préfète de la Vienne, Mme Castelnot, va enfin dévoiler la version finale de son « Projet de Protocole d'accord » relatif à la construction de « méga-bassines »* dans le bassin du Clain.

Ce « Protocole » est le résultat d'une étroite collaboration** entre les « méga-bassineurs » du Clain, à savoir, les services de la préfecture (DTT/DRAAF) et les exploitants agricoles partisans de ces projets de méga-cratères plastifiés destinés à pérenniser une agriculture basée sur l'irrigation intensive et l'usage massif de pesticides.

L'enjeu de la présentation de ce document vendredi prochain est d'obtenir le consentement de différentes structures associées ou en charge de la gestion de l'eau dans le bassin du Clain - élus, syndicats agricoles, association de consommateurs et de protection de l'environnement, etc. - à la réalisation de ce projet de stockage hydraulique massif - d'un total de 11 Millions de m³ d'eau - autrement dit, le consentement au vol d'un bien commun en bande organisée.

Un consentement large des structures invitées est une condition *sine qua non* pour que les porteurs du projet puissent espérer obtenir le financement de leur entreprise d'accapement.

Pour rappel, il est prévu, à ce stade, que l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine participent respectivement à 70% et 10% du financement des 41 « méga-bassines » en projet dans le bassin du Clain, soit 57 600 000 euros d'argent public versé par l'ensemble des contribuables du bassin Loire/Bretagne (redevances et impôts) au profit de 4% des agriculteurs du bassin du Clain.

À noter, qu'en principe, la subvention de l'Agence de l'eau devait être conditionnée, non pas par la validation d'un « Protocole », mais d'un « Projet de Territoire transversal pour la Gestion de l'Eau » (PTGE) élaboré démocratiquement, devant garantir une harmonie entre l'ensemble des usages de l'eau (eau potable, agriculture, industries, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.), tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, dans le bassin versant du Clain.

En faisant le choix du « Protocole », les services de l'État et les irrigants tentent d'arracher au plus vite un *arrangement* avec les responsables politiques et associatifs du territoire, associés à la gestion de l'eau, autour de ce projet.

La réunion de vendredi prochain sera l'ultime tentative pour la préfète et ses camarades agro-industriels pour rendre présentable ce *projet écocidaire* : présentation de soi-disants « engagements personnels et collectifs » vertueux que les irrigants promettent de prendre en contrepartie de la validation de leur projet de stockage ; rappel des petites opérations com', à l'instar de restauration de cours d'eau ; usage de la stratégie largement éprouvée d'annoncer un objectif élevé pour présenter, à la fin ce qui n'a que l'apparence d'un compromis, à savoir une baisse du nombre de projet. Tout sera bon pour obtenir un *arrangement*.

Mais, à l'heure où la remise en cause de ces projets se fait de plus en plus visible et forte, où de plus en plus de scientifiques prouvent chaque jour l'incurie de ces projets de méga-stockage, où le fameux protocole deux-sévrien - parangon des « Protocoles d'accord » - s'effrite, on peut s'interroger : par quelles manœuvres la préfète Castelnot et ses camarades comptent-ils parvenir à embarquer tout le monde dans ce naufrage annoncé ?

Différentes structures - Vienne Nature, la LPO, l'UFC-Que Choisir, la Confédération paysanne, Vienne AgroBio - ont d'ores et déjà indiqué qu'elles ne se rendraient pas complices d'un tel projet et ne participeraient donc pas à cette mascarade.

Le collectif *Bassines non merci 86 ! Eau Bien Commun* appelle à venir accueillir bruyamment les « méga-bassineurs » du Clain, pour continuer à alerter les citoyens sur la dangerosité de ce projet et exiger un partage juste de ressource en eau.

Rendez-vous, vendredi 22 octobre 2021, à 13h30, devant le lycée Kyoto, à Poitiers.

*** Les « méga-bassines », c'est quoi ?**

Les « méga-bassines », ce sont des infrastructures de stockage hydraulique, aux allures d'énormes cratères plastifiés - d'une surface moyenne de 8 hectares (les plus grandes allant jusqu'à 18 ha), décaissées jusqu'à 8 mètres, la matière extraite servant à élever autour des digues de plus de 10 mètres -, qui doivent permettre à l'agro-industrie de concilier raréfaction de la ressource en eau et maintien de l'irrigation intensive dans un contexte de dérèglement climatique. La survie du modèle agricole productiviste-toxique, basé sur l'usage massif de pesticides, en dépend.

Face au manque d'eau chronique, l'objectif de ces « méga-bassines » n'est pas de réduire les volumes d'eau pompés sur l'année mais de contourner les restrictions de pompages imposées l'été. Le principe est de substituer les pompages réalisés en période de « basses eaux » (printemps/été) par des pompages en nappes souterraines en période de « hautes eaux » (automne/hiver), au prétexte qu'il existerait un surplus d'eau l'hiver.

Seulement, si la pluviométrie est insuffisante, ces pompages hivernaux diminueront les débits des cours d'eau précisément au moment où il est vital pour l'ensemble du réseau hydrographique - plans d'eau, cours d'eau, nappes phréatiques, zones humides, etc. - d'être alimenté. Ces pompages porteront par conséquent préjudice aux milieux, à la ressource en eau et à la biodiversité.

L'accaparement de cette ressource, commune et nécessaire à l'ensemble des êtres vivants, par une poignée d'agro-industriels (4 % des exploitants agricoles) aura pour effet d'accentuer, non seulement l'assèchement des bassins versants, mais également la dynamique d'accaparement des terres et donc les inégalités au sein du monde agricole.

Le gouvernement continue malgré tout de soutenir ce modèle à grand renfort d'argent public (80% via les agences de l'eau, la région, le département, etc.) et à le présenter comme une solution « miracle » pour l'agriculture productiviste. Dans les années à venir, ces projets de réserves d'eau risquent de se généraliser à l'ensemble du territoire national : validés comme stratégie majeure

d'adaptation au changement climatique par l'actuel ministre de l'agriculture, J. Denormandie, dans le cadre du « Varenne Agricole de l'Eau », en juillet 2021, 1 000 projets pourraient voir le jour d'ici 2025 !

Pour l'instant, cette entreprise d'accaparement se heurte à une forte opposition. Des paysan.ne.s, des riverain.ne.s, et plus d'une trentaine d'organisations politiques, syndicales, et associatives, fédérées au sein des collectifs citoyens *Bassines Non Merci !* (BNM), s'organisent depuis quatre ans pour bloquer ces projets.

Avec le démarrage du premier chantier début septembre, une nouvelle phase décisive de la lutte s'ouvre. Il est vital de les arrêter au plus vite !

** Cf. PTAI